



**INTERCO**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Le département au bord de la banqueroute, qui tombe à l'eau : les usagers ou les agents ?

Le Président du Département a informé les agents et les syndicats : les recettes diminuent tandis que les dépenses augmentent, l'année prochaine c'est la banqueroute. D'autres départements y sont déjà.

Alors il faut se serrer la ceinture.

La solution : faire sortir les usagers des dispositifs d'aides du département et les renvoyer sur autre chose, ailleurs, ou les mettre au travail ! **Avec quels moyens d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi ?** Si le bénéficiaire du RSA ne vient pas à son rendez-vous, sans excuse « valable », **l'agent du département doit engager une procédure de suspension. Ces procédures de suspensions peuvent mettre les bénéficiaires en plus grande précarité.** Le travailleur social devient un contrôleur ! **Vous avez dit perte de sens ?**

Pour l'enfance en danger, le Département va « déflationner les placements ». Joli terme ! Les places d'accueil étant insuffisantes, les enfants devront rester dans leurs lieux maltraitants. Mais la prévention et l'intervention à domicile passent par des moyens ! Il faudra convaincre les juges pour enfants de renoncer aux placements. **Et le projet pour l'enfant où est-il ?**

Le Président l'a bien dit, seul le résultat compte ! **Mais le travail social n'est pas un rapport qualité/prix !**

Moins de dépenses pour le RSA ou l'enfance en danger, **autant d'économies pour mieux communiquer** ! Ah qu'il est beau le bateau de « tout commence en Finistère », qu'ils sont de bon alliage les panneaux routiers de la flamme olympique, tandis que **les agents du département rament et rament sur leurs petits radeaux auprès des usagers, dans les tempêtes des réorganisations permanentes et des moyens contraints !**

Et les contractuels embauchés sur des contrats précaires qui viennent en remplacement, si et seulement si, on pense que votre poste le mérite vraiment ! **Petits contrats de 1 à 3 mois**, réponses tardives sur leurs prolongations, congés à prendre au fil de l'eau. De quoi les agents pourraient-ils se plaindre ?

## VOTRE CONTACT CFDT

### Syndicat Cfdt Interco 29

Section Conseil départemental du Finistère

6 rue de Kerhuel - CS 29029

29196 QUIMPER Cedex

02 98 76 65 00 – 06 79 53 05 34 - 06 80 10 24 37

[cfdt@finistere.fr](mailto:cfdt@finistere.fr)

Pour la Cfdt il faut :

- Respecter le travail social et ses agents,
- Stopper les réorganisations (moratoire) ,
- Remplacer systématiquement avec la création de pools de remplacements et des contractuels en contrats longue durée,
- Valoriser l'accueil du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> enfant pour que de nouvelles personnes puissent se lancer dans le métier d'assistant familial .



**[interco.cfdt.fr](http://interco.cfdt.fr)**

Pour adhérer en ligne à la Cfdt,  
flashez ce QR-Code.